AIPR - Conduite d'engins ou réalisation de travaux urgents (Opérateur)

AIPRO

Sous réserve des disposnibilités, les inscriptions sont ouvertes jusqu'à 24h avant le début de la session de formation

Objectifs

- Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur le réglementation DT-DICT, et le guide technique
- Comprendre les enjeux les enjeux liés au contrôle des compètences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.

Public Visé

Personnels de l'exécutant des travaux, chargés de conduire : - des engins de chantier (pelles, niveleuses, foreuses, grues, - des plateformes élévatrices, - des chariots automoteurs de manutention, - des pompes et tapis à béton, - des camions aspirateurs,

Pré Requis

Aucun, mais la formation préparatoire à l'examen AIPR, est très vivement recommandée pour réussir le QCM de cet examen. Il est conseillé d'être familiarisé avec un environnement informatique basique : ordinateur, clavier, souris, navigateur Internet.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la réglementation liée à l'avis ministériel.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter leur méthode de travail à chaque situation.

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en presentiel
Exposés interactifs, QCM d'entrainement

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur de niveau concepteur AIPR

Parcours pédagogique

La durée des modules est adaptée en fonction du niveau (opérateurs,
encadrement, concepteur)
L'impact de la réforme de protection à l'endommagement des réseaux sur le
chantier, votre rôle, vos responsabilités, vos obligations avant et pendant les
travaux
La réglementation DT – DICT – Principaux points de repères La réglementation AIPR (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux)
Définitions et glossaire
Les différents acteurs de la réforme DT – DICT Les types de réseaux concernés (DT – DICT) – Les cas de dispense
Le fonctionnement du système (DT suivie d'une DICT – DT-DICT conjointes
L'exécution des travaux

Examen

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités de formation :
Formation en présentiel
Formation en entrées et sorties permanentes (tout au long de l'année)
Support de cours, livret stagiaire , exercices et test numériques
MémoForma remis au participant
Préparation à l'épreuve finale

Modalités d'évaluation
QCM 30 questions

Modalités d'Accessibilité

Nous nous tenons à disposition des personnes en situation d'handicap pour étudier les possibilités de mise en oeuvres de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et le cas écheant les orienter vers les structures adéquates.

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 10 Personnes

Contactez-nous !

Jeremy RENAUDIN
Assistant commercial
Tél. : 0627350005
Mail :
administratif@lesclesdelaformation.com